



Association Intercommunale des Eaux de
Ballens – Berolle – Mollens

Préavis n° 03 / 2024
du Comité Directeur au Conseil Intercommunal

Essais de pompage - Puits du Grand Marais

Demande d'un crédit d'étude

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Préambule

En 2022, le préavis no 04/2022 relatif au même objet, avait été présenté et accepté par l'assemblée. Depuis, les projets de constructions de nouveaux pompages au Grand-Marais ainsi que dans le secteur du Pénezy étant « liés », ce dossier a fait l'objet de nombreuses discussions avec la SAGEP (Société Anonyme pour la Gestion des Eaux du Pénezy) et la DGE (Direction Générale de l'environnement). Les travaux présentés à l'époque n'ont donc pas été réalisés et le crédit n'a pas été demandé.

Présentation du projet

Ces essais de pompage sont néanmoins nécessaires pour comprendre le fonctionnement des nappes phréatiques des deux secteurs concernés et entreprendre des mesures pour prévenir aux pénuries d'eau dans notre région.

Suite aux premières investigations réalisées par le bureau MFR Géologie-Géotechnique SA, une ressource importante d'eau souterraine se trouverait sous les limons et graviers de la plaine du Grand-Marais. Les résultats de ces pompages nous amèneront certainement à envisager la construction d'un nouvel ouvrage, plus sécurisé, dans le même secteur.

Pour la réalisation de cette étude, le Comité Directeur vous demande de lui octroyer un crédit défini selon les éléments ci-dessous :

Coût estimatif des travaux

Forages	Frs	46'000.00
Direction des travaux, Sondages, Honoraires d'ingénieurs	Frs	41'500.00
Divers imprévus et pour arrondir	Frs	2'500.00
TOTAL (HT)	Frs	90'000.00

En conclusion, le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal,

- vu le préavis n° 03 / 2024 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- 1. D'adopter le préavis relatif à la demande d'un crédit d'étude pour des essais de pompage au Puits du Grand Marais;**
- 2. D'autoriser le Comité Directeur à entreprendre les travaux prévus ;**
- 3. D'accorder au Comité Directeur un crédit d'étude de CHF 90'000.00 (nonante mille francs) pour la réalisation de ces travaux, montant enregistré dans les comptes de fonctionnement 2024.**

Le présent préavis a été adopté par le Comité Directeur le 27 août 2024.

Pour le Comité Directeur

Le Président :  Yves Coeytaux

La Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander



Présenté en séance du Conseil intercommunal du 09 octobre 2024